



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-
ALPES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°84-2017-004

PUBLIÉ LE 10 JANVIER 2017

Sommaire

84_SGAR_Secrétariat général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes
84-2017-01-10-001 - Arrêté n° 2017-03 du 10 janvier 2017 portant modification de la composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) d'Auvergne-Rhône-Alpes. (21 pages)

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Lyon, le 10 janvier 2017

Arrêté n°2017-03

Objet : Arrêté préfectoral portant modification de la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
PREFET DU RHONE
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4134-2, R. 4134-1 à R. 4134-6 et son annexe XI ,

Vu le décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-506 en date du 24 novembre 2016 relatif à la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la fusion de l'union régionale UNSA Auvergne et de l'union régionale UNSA Rhône-Alpes ;

Vu la démission de M. Hervé PILANDON en qualité de membre désigné par l'UNSA Auvergne-Rhône-Alpes et son remplacement par Mme Sophie MUSSET ;

Vu la démission de M. Frédéric BOCHARD en qualité de membre désigné par l'union régionale des syndicats Force Ouvrière de l'Auvergne et son remplacement par Mme Hélène SEGault ;

Vu la désignation par accord entre la CPAM, la CARSAT, la MSA et le RSI d'Auvergne de M. Frédéric BOCHARD ;

Vu la désignation par accord entre les caisses du Rhône et des Alpes du régime social des indépendants (R.S.I.) pour la deuxième partie du mandat de M. Michel GUILLOT ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le nombre de sièges attribués à chacun sont fixés ainsi qu'il suit :

Nombre de sièges	Mode de désignation
	<p>1^{er} collège : Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 63 sièges</p>
5	désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Rhône-Alpes,
4	désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Auvergne,
2	désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Rhône-Alpes,
3	désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Auvergne,
2	désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) Rhône-Alpes,
2	désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) Auvergne,
1	désigné par accord entre les représentants des conseils d'administration des associations support des deux pôles de compétitivité mondiaux ayant leur siège en Rhône-Alpes (Lyon-Biopôle et Minalogic Partenaires) et le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Rhône-Alpes,
1	désigné par accord entre les grandes entreprises membres des pôles de compétitivité Céréales vallée et Viameca, ayant leur siège en Auvergne,
1	désigné par accord entre le Groupement des industries chimiques et connexes de la région Rhône-Alpes (G.I.C.C.R.A.) et le Groupement des industries de la plasturgie de la région Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne (G.I.P.R.A.),
1	désigné par la fédération régionale Rhône-Alpes des jeunes chambres économiques régionales,
1	désigné par le Comité des banques de la région Rhône-Alpes,
1	désigné le comité régional Auvergne de la fédération française bancaire,
2	désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région Rhône-Alpes (U.D.I.M.E.R.A.), dont un au titre des industries électriques et un au titre des industries mécaniques et de la métallurgie,
1	désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Rhône-Alpes,
1	désigné par la Fédération régionale des travaux publics Rhône-Alpes,

- 1 désigné par accord entre la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) Rhône-Alpes et la fédération des entreprises de Transports et Logistique de France (TLF) Rhône-Alpes Auvergne,
- 1 désigné par l'Association Rhône-Alpes des industries agro-alimentaires (A.R.I.A.),
- 1 désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (U.N.I.T.E.X.),
- 1 désigné par accord entre la délégation territoriale de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs constructeurs de France Rhône-Alpes,
- 1 désigné par SYNTEC Rhône-Alpes,
- 1 désigné par accord entre les directions régionales Rhône-Alpes de la Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.), d'Electricité de France (E.D.F.), de La Poste,
- 1 désigné par accord entre la délégation régionale EDF Auvergne et la direction régionale de la SNCF de Clermont-Ferrand,
- 5 désignés par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes,
- 4 désignés par l'Union professionnelle artisanale Auvergne-Rhône-Alpes,
- 3 désignés par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes,
- 1 désigné par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Rhône-Alpes,
- 1 désigné par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne,
- 1 désigné par les Jeunes agriculteurs Rhône-Alpes,
- 1 désigné par les Jeunes agriculteurs d'Auvergne,
- 2 désignés par la Confédération paysanne Auvergne-Rhône-Alpes
- 1 désigné par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises de Rhône-Alpes,

1	désigné par la Coordination rurale Auvergne,
1	désigné par Coop de France Rhône-Alpes Auvergne,
1	désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production,
1	désigné par l'association Filière Bois Rhône-Alpes (FIBRA),
2	Désignés par accord entre l'union des professions libérales d'Auvergne (UNAPL) et la délégation régionale de la chambre nationale des professions libérales d'Auvergne (CNPL),
2	codésignés par l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L) Rhône-Alpes et la Chambre régionale des professions libérales Rhône-Alpes,
1	désigné par l'union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) Rhône-Alpes,
2^{ème} collège : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : 63 sièges	
13	désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.) Rhône-Alpes,
9	désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.) Auvergne,
11	désignés par l'union régionale de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) Rhône-Alpes,
4	désignés par l'union régionale interprofessionnelle CFDT Auvergne,
6	désignés par l'union régionale de la Confédération générale du travail Force ouvrière (C.G.T.-F.O.) Rhône-Alpes,
5	désignés par l'union régionale des syndicats Force Ouvrière de l'Auvergne,
2	désignés par l'union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Rhône-Alpes,
1	désigné par l'union régionale CFTC d'Auvergne,
3	désignés par l'union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (C.F.E.-C.G.C.) Rhône-Alpes,
1	désigné par l'union régionale Auvergne CFE CGC,
4	désignés par l'union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (U.N.S.A.) Auvergne-Rhône-Alpes,
1	désigné par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Rhône-Alpes,
1	désigné par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Auvergne,

1	désigné par l'union syndicale Solidaires Rhône-Alpes,
1	désigné par l'union syndicale Solidaires Auvergne,
	3^{ème} collège : Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 63 sièges
2	désignés par accord entre l'association interdépartementale des unions départementales des associations familiales Rhône-Alpes et la conférence des présidents des caisses d'allocations familiales de la région Rhône-Alpes,
1	désigné par accord entre les caisses d'allocations familiales d'Auvergne (CAF) et l'union régionale des associations familiales (URAF),
1	désigné par accord entre les caisses du Rhône et des Alpes du régime social des indépendants (R.S.I.),
1	désigné par accord entre CPAM, CARSAT, MSA et RSI d'Auvergne,
1	désigné par la Fédération hospitalière de France région Rhône-Alpes,
1	désigné par accord entre la délégation Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (U.N.I.O.R.P.A.), l'union régionale des Fédérations départementales des clubs d'aînés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Rhône-Alpes,
1	désigné par le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC)
1	désigné par le Comité régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées Rhône-Alpes,
1	désigné par accord entre l'union régionale des organismes privés, sanitaires et sociaux Auvergne limousin (URIOPS), le centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, et la délégation régionale de l'union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social,
1	désigné par la Fédération mutualiste agricole de la région Rhône-Alpes (F.M.A.R.R.A.),
1	désigné par l'Union régionale Rhône-Alpes de la mutualité,
1	désigné par l'union régionale de la mutualité française d'Auvergne,
1	désigné par l'union régionale SCOP et SCIC Auvergne,
1	désigné par l'Association pour le développement informatique en Rhône-Alpes (ADIRA),

- 1 désigné par la Conférence des établissements publics de recherche en Rhône-Alpes,
- 3 désignés par accord entre les présidents des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (P.R.E.S.) « Université de Lyon » et « Université de Grenoble », dont 2 du PRES de LYON,
- 2 désignés par accord entre la Communauté d'université et d'établissement (CUE) « Clermont-universités », l'institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA),
- 3 désignés par accord entre le comité régional de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.) Rhône-Alpes, les unions régionales de parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) et les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.) des académies de Grenoble et de Lyon,
- 1 désigné par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne,
- 1 désigné par l'association Lyon place financière et tertiaire,
- 1 désigné par accord entre l'association Rhône-Alpes des conservateurs (A.R.A.C.) et l'association "Patrimoine rhônalpin",
- 1 désigné par accord entre l'association « Le transfo », la fondation du patrimoine, l'agence des musiques traditionnelles en Auvergne, la Comédie de Clermont, la coopérative de Mai, le festival de musique de la Chaise-Dieu, le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac, l'orchestre d'Auvergne et Sauve qui peut le court métrage,
- 1 désigné par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Rhône-Alpes,
- 1 désigné par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Auvergne,
- 1 désigné par l'union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles Rhône-Alpes (UR-CIDFF),
- 1 désigné par l'union nationale des étudiants de France (UNEF) Auvergne,
- 1 désigné par l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) Auvergne,
- 1 désigné par l'union régionale des fédérations des œuvres laïques (U.R.F.O.L.) Rhône-Alpes,

- 1 désigné par le comité régional olympique et sportif Rhône-Alpes,
1 désigné par le comité régional olympique et sportif Auvergne,
- 2 désignés par le comité régional du tourisme Rhône-Alpes,
- 1 désigné par la mission régionale d'information sur l'exclusion (M.R.I.E.) Rhône-Alpes,
- 1 désigné par accord entre l'association régionale des organismes d'habitation à loyers modérés (A.R.R.A.H.L.M.) Rhône-Alpes et l'Union régionale des PACT-ARIM Rhône-Alpes,
- 1 désigné par l'association régionale de la confédération nationale du logement Rhône-Alpes,
- 1 désigné par accord entre l'association régionale de la confédération nationale du logement, (CNCL) Auvergne, et l'union régionale de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) Auvergne.
- 1 désigné par l'union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.),
- 1 désigné par accord entre l'association régionale Auvergne de l'union sociale pour l'habitat et la chambre des propriétaires de la région Auvergne,
- 1 désigné par l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » Rhône-Alpes,
- 1 désigné par l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » Auvergne,
- 1 désigné par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Rhône-Alpes,
- 1 désigné par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Auvergne,
- 1 désigné par accord entre les délégations régionales Rhône-Alpes du Secours catholique, du Secours Populaire Français, de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale et d'Aide à toute détresse Quart-Monde,
- 1 désigné par accord entre la délégation régionale de la fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale et l'union régionale des entreprises d'insertion d'Auvergne,
- 1 désigné par la fédération régionale des chasseurs de Rhône-Alpes,
- 1 désigné par accord entre le Groupe Centre France la Montagne et France 3 Auvergne,

1	désigné par Auvergne Promobois,
	Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable.
3	désignés par la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA),
1	désigné par la fédération régionale Auvergne pour la protection de la nature et de l'environnement (FRANE),
1	désigné par la ligue Rhône-Alpes de protection des oiseaux (L.P.O.),
1	désigné par la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne,
1	désigné par la plate-forme 21 pour le développement durable,
3	personnalités qualifiées désignées par arrêté préfectoral.
	4^e collège : Personnalités qualifiées – 8 sièges
8	désignées par arrêté préfectoral.

Article 2 : la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes est modifiée comme suit pour la mandature expirant le 31 décembre 2017 :

Nombre de sièges	Désignations nominatives
5	<p>1^{er} collège : Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 63 sièges</p> <p>désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Rhône-Alpes,</p> <p>Mme Amicie DE LA POIX DE FREMINVILLE M. René CHEVALIER M. Jean-Marc BAILLY M. Philippe GUERAND M. Daniel PARAIRE</p>
4	<p>désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Auvergne,</p> <p>Mme Marie SIQUIER Mme Jocelyne DUPLAIN M. Alain REMUZON M. Bernard SCHOUMACHER</p>
2	<p>désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Rhône-Alpes,</p> <p>M. Gilles MAURER Mme Anne DAMON</p>
3	<p>désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Auvergne,</p> <p>M. Gilles DUBOISSET Mme Dorothee VENOSINO M. Charles MATTHES</p>
2	<p>désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) Rhône-Alpes,</p> <p>Mme Sandrine STOJANOVIC M. Bruno TARRIER</p>
2	<p>désignés par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) Auvergne,</p> <p>Mme Christiane GUYARD M. Hervé DUBOSCQ</p>
1	<p>désigné par accord entre les représentants des conseils d'administration des associations support des deux pôles de compétitivité mondiaux ayant leur siège en Rhône-Alpes (Lyon-Biopôle et Minalogic Partenaires) et le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Rhône-Alpes,</p> <p>M. Jean CHABBAL</p>
1	<p>désigné par accord entre les grandes entreprises membres des pôles de compétitivité Céréales vallée et Viameca, ayant leur siège en Auvergne,</p> <p>M. Gérard DUHESME</p>

désigné par accord entre le Groupement des industries chimiques et connexes de la région Rhône-Alpes (G.I.C.C.R.A.) et le Groupement des industries de la plasturgie de la région Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne (G.I.P.R.A.),

1 **M. Jean-Claude MICHEL**

désigné par la fédération régionale des jeunes chambres économiques régionales,

1 **M. Guillaume COCHET**

désigné par le Comité des banques de la région Rhône-Alpes,

1 **M. Serge BRUHAT**

désigné par le comité régional Auvergne de la fédération française bancaire,

1 **M. Arnaud GUILLEMAIN D'ECHON**

désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région Rhône-Alpes (U.D.I.M.E.R.A.), dont un au titre des industries électriques et un au titre des industries mécaniques et de la métallurgie,

2 **M. Claude BORDES**
Mme Sybille DESCLOZEAUX

désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Rhône-Alpes,

1 **M. Frédéric REYNIER**

désigné par la Fédération régionale des travaux publics Rhône-Alpes,

1 **M. Jean-Marc CORNUT**

désigné par accord entre la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) Rhône-Alpes et la fédération des entreprises de Transport et Logistique de France (TLF) Rhône-Alpes-Auvergne,

1 **M. Pierre SIBUT**

désigné par l'Association Rhône-Alpes des industries agro-alimentaires (A.R.I.A.),

1 **M. Alain TRICHARD**

désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (U.N.I.T.E.X.),

1 **M. Jean-Yves LECAM**

désigné par accord entre la délégation territoriale de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs constructeurs de France d'Auvergne,

1 **M. Jacques VERNON**

- 1 désigné par SYNTEC Rhône-Alpes,
- M. Philippe DESSERTINE**
- désigné par accord entre les directions régionales de la Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.), d'Electricité de France (E.D.F.), de La Poste,
- 1 **M. Jacques LONGUET**
- désigné par accord entre la délégation régionale EDF Auvergne et la direction régionale de la SNCF de Clermont-Ferrand,
- 1 **M. Alain MARTEL**
- désignés par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes,
- 5 **M. Pierre COMORECHE**
M. Franck LOPEZ,
Mme Catherine SCHULER,
M. Christian VABRET
M. Serge VIDAL
- désignés par l'Union professionnelle artisanale Auvergne-Rhône-Alpes,
- 4 **M. Bruno CABUT**
Mme Brigitte SCAPPATICCI
M. Alain LACROIX
Mme Isabelle MASSON
- désignés par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes,
- 3 **Mme Pascale THOMASSON**
M. Jean-Luc FLAUGERE
M. Louis-François FONTANT
- désigné par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Rhône-Alpes,
- 1 **M. Jean-Pierre ROYANNEZ**
- désigné par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne,
- 1 **M. Yannick FIALIP**
- désigné par les Jeunes agriculteurs Rhône-Alpes,
- 1 **M. Jérôme COLLET**
- désigné par les Jeunes agriculteurs Auvergne,
- 1 **M. Jérémie LEROY**

	désigné par la Confédération paysanne Auvergne-Rhône-Alpes
2	M. Jean GUINAND Mme Annie ROUX
	désigné par le centre des jeunes dirigeants d'entreprises de Rhône-Alpes,
1	M. Abdénour AÏN-SEBA
	désigné par la coordination rurale Auvergne,
1	M. Georges LAMIRAND
	désignée par Coop de France Rhône-Alpes Auvergne,
1	Mme Annick BRUNIER
	désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production,
1	M. Jean-Michel FOREST
	désigné par l'association Filière Bois Rhône-Alpes (F.I.B.R.A.),
1	M. Bruno de QUINSONAS
	Désignés par accord entre l'union des professions libérales d'Auvergne (UNAPL) et la délégation régionale de la chambre nationale des professions libérales d'Auvergne (CNPL)
2	M. Frédéric CHOMILIER Mme Gloria SZPIEGA
	codésignés par l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L) Rhône-Alpes et la Chambre régionale des professions libérales Rhône-Alpes,
2	Mme Anne-Marie ROBERT M. Dominique BLANC
	désigné par l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (U.R.I.O.P.S.S.) Rhône-Alpes,
1	M. Bernard AILLERET
	2^{ème} collège : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives : 63 sièges
13	désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.) Rhône-Alpes, M. Daniel BARBIER Mme Catherine BERAUD M. Daniel BLANC-BRUDE Mme Lise BOUVERET M. Bruno BOUVIER

Mme Christine CANALE
M. Jean-Michel GELATI jusqu'au 31 mars 2016
M. Antoine FATIGA à compter du 1^{er} avril 2016
Mme Karine GUICHARD
M. Eric HOURS
M. Sébastien LEONARD
M. Jean-Raymond MURCIA
Mme Agnès NATON
M. Stéphane TOURNEUX

désignés par le comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.)
Auvergne,

9
Mme Béatrice ARSAC
M. Michel BEAUNE
Mme Gisèle BASCOULERGUE
M. Serge BRUGIERE
Mme Rosa DA COSTA
M. Philippe FAURE
M. Patrice LAFFARE
M. Vincent RODRIGUEZ
Mme Rosemonde WOJCIECHOWSKI

désignés par l'union régionale de la Confédération française démocratique du travail
(C.F.D.T.) Rhône-Alpes,

11
M. Jean-Claude BERTRAND
Mme Gisèle BLANDINIÈRES
Mme Edith BOLF
Mme Michelle RAUFAST
M. Jean-Marc GUILHOT
M. Christian JUYAUX
M. Bruno LAMOTTE
M. Jean-Luc LOZAT
Mme Régine MILLET
Mme Marie-Jo PIEGAY
M. Michel WEILL

désignés par l'union régionale C.F.D.T. Auvergne,

4
M. Jean BARRAT
M. Jacques LEPINARD
M. Gérard LENOIR
Mme Annick VRAY

désignés par l'union régionale de la Confédération générale du travail Force ouvrière
(C.G.T.-F.O.) Rhône-Alpes,

6
M. Arnaud PICHOT
M. Daniel JACQUIER
M. Pio VINCIGUERRA
M. Eric BLACHON
M. Jean-Pierre GILQUIN
M. Christian CADIER

désignés par l'union régionale des syndicats Force Ouvrière de l'Auvergne,

5
Mme Hélène SEGAULT
Mme Colette DELAUME
Mme Michelle LEYRE
M. Jean-Michel REBERRY
M. Pascal SAMOUTH

désignés par l'union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Rhône-Alpes,

2
M. Jacques BALAIN
M. Bernard LAURENT

désigné par l'union régionale C.F.T.C. d'Auvergne,

1
M. François GRANDJEAN

désignés par l'union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (C.F.E.-C.G.C.) Rhône-Alpes,

3
M. Laurent CARUANA
Mme Sylvie GALLIEN
M. Robert CARCELES

désigné par l'union régionale C.F.E.-C.G.C. Auvergne,

1
M. Alexandre DUPONT

désignés par l'union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (U.N.S.A.) Auvergne-Rhône-Alpes,

4
Mme Catherine HAMELIN
M. Fabien COHEN-ALORO
M. Bruno BISSON
Mme Sophie MUSSET

désignée par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Rhône-Alpes,

1
Mme Patricia DROUARD

désigné par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Auvergne,

1
M. Jean-Baptiste MEYRONEINC

désigné par l'Union syndicale Solidaires Rhône-Alpes,

1
Mme Denise MILBERGUE

désignée par l'Union syndicale Solidaires Auvergne,

1
Mme Martine DONIO

	<p>3^{ème} collège : Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 63 sièges</p>
2	<p>désignés par accord entre l'association interdépartementale des unions départementales des associations familiales Rhône-Alpes et la conférence des présidents des caisses d'allocations familiales de la région Rhône-Alpes,</p> <p>M. Marc TIXIER (CAF) M. Pierre COUSIN (UDAF)</p>
1	<p>désignée par accord entre les caisses d'allocations familiales d'Auvergne (CAF) et l'union régionale des associations familiales (URAF),</p> <p>Mme Martine MANCEAU (CAF) jusqu'au 31 octobre 2016 Mme Béatrice VIGNAUD (URAF) du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2017</p>
1	<p>désigné par accord entre les caisses du Rhône et des Alpes du régime social des indépendants (R.S.I.),</p> <p>M. Michel GUILLOT</p>
1	<p>désigné par accord entre CPAM, CARSAT, MSA et RSI d'Auvergne,</p> <p>M. Frédéric BOCHARD</p>
1	<p>désigné par la Fédération hospitalière de France région Rhône-Alpes,</p> <p>M. Dominique DEROUBAIX</p>
1	<p>désignée par accord entre la délégation Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (U.N.I.O.R.P.A.), l'union régionale des Fédérations départementales des clubs d'aînés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Rhône-Alpes,</p> <p>Mme Françoise CATTENAT</p>
1	<p>désigné par le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC),</p> <p>M. Antoine MANOLOGLOU</p>

désigné par le Comité régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées Rhône-Alpes,

1

M. Jean-Pierre CLAVERANNE

désigné par accord entre l'union régionale des organismes privés, sanitaires et sociaux Auvergne limousin (URIOPSS), le centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, et la délégation régionale de l'union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social,

1

Mme Françoise JANISSET jusqu'au 31 octobre 2017

M. Yves RAMBAUD du 1^{er} novembre 2017 au 31 décembre 2017

désigné par la Fédération mutualiste agricole de la région Rhône-Alpes (F.M.A.R.R.A.),

1

M. Jean-Louis PIVARD

désigné par l'Union régionale Rhône-Alpes de la mutualité,

1

M. Francis NAVARRO

désigné par l'union régionale de la mutualité française d'Auvergne,

1

M. Marc AUBRY

désigné par l'union régionale SCOP et SCIC Auvergne,

1

M. Jean-Claude LA HAYE

désigné par l'Association pour le développement informatique en Rhône-Alpes (A.D.I.R.A.),

1

M. Michel-Louis PROST

désigné par la Conférence des établissements publics de recherche en Rhône-Alpes,

1

M. Dominique PELLA

désignés par accord entre les présidents des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (P.R.E.S.) « Université de Lyon » et « Université de Grenoble », dont 2 du PRES de LYON,

3

M. Sébastien BERNARD

M. Khaled BOUABDALLAH

Mme Nathalie MEZUREUX

désignés par accord entre la Communauté d'université et d'établissement (CUE) « Clermont-universités », l'institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA),

2 **Mme Chantal VAURY**

M. Laurent RIEUTORT

désignés par accord entre le comité régional de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.) Rhône-Alpes, les unions régionales de parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) et les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.) des académies de Grenoble et de Lyon,

M. Laurent ESSERTAIZE

Mme Nicole FINAS-FILLON

3 **Mme Nathalie HENRY**

désignée par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne,

1 **Mme Valérie COUDOUN (PEEP) du 1^{er} janvier 2016 au 31 octobre 2017
du 1^{er} novembre au 31 décembre 2017 : un représentant de la FCPE**

désigné par l'association Lyon Place financière et tertiaire,

1 **M. Jean-Pierre LAC**

désignée par accord entre l'association Rhône-Alpes des conservateurs (A.R.A.C.) et l'association « Patrimoine rhônalpin »,

1 **Mme Delphine CANO**

désigné par accord entre l'association « Le transfo », la fondation du patrimoine, l'agence des musiques traditionnelles en Auvergne, la Comédie de Clermont, la coopérative de Mai, le festival de musique de la Chaise-Dieu, le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac, l'orchestre d'Auvergne et Sauve qui peut le court métrage,

1 **M. Jean-Claude SAUREL jusqu'au 31 octobre 2016**

M. Jean-Michel PASTOR du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2017

désigné par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Rhône-Alpes,

1 **M. Daniel CHIRICONI**

1 désignée par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Auvergne,

Mme Valérie COURIO

1 désignée par l'union régionale Rhône-Alpes des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (UR-CIDFF),

Mme Paulette BROUSSAS

désignée par l'union nationale des étudiants de France (UNEF) Auvergne,

1 **Mme Cécile AVELINO**

désignée par l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) Auvergne,

1 **non désigné**

désigné par l'union régionale des fédérations des œuvres laïques (U.R.F.O.L.) Rhône-Alpes,

1

M. Antoine QUADRINI

désigné par le comité régional olympique et sportif Rhône-Alpes,

1 **M. Serge LABAUNE**

désigné par le comité régional olympique et sportif Auvergne,

1 **M. Yves LEYCURAS**

désignés par le comité régional du tourisme Rhône-Alpes,

2 **Mme Josette VIGNAT**

M. Eric PIERRARD

1 désigné par la mission régionale d'information sur l'exclusion (M.R.I.E.) Rhône-Alpes,

M. Yvon CONDAMIN

désigné par accord entre l'association régionale des organismes d'habitation à loyers modérés (A.R.R.A.H.L.M.) Rhône-Alpes et l'Union régionale des PACT-ARIM Rhône-Alpes,

1

M. Jean-Jacques ARGENSON

désignée par l'association régionale de la confédération nationale du logement Rhône-Alpes,

1 **Mme Jocelyne HERBINSKI**

désigné par accord entre l'association régionale de la confédération nationale du logement, (CNCL), et l'union régionale de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV) d'Auvergne,

1 **M. Edouard INÇABY (CLCV) jusqu'au 31 octobre 2016**
M. Alain EGIMBROD (CNL) du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2017

désigné par l'union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.),

M. Victor-John VIAL-VOIRON

1 désigné par accord entre l'association régionale Auvergne de l'union sociale pour l'habitat et la chambre des propriétaires de la région Auvergne,

en rotation, chaque année, entre :

1 **- M. Christophe DEMERSON (UNPI), juqu'au 31/10/2016, puis du 01/11/2017 au 31/12/2017**

- M. Fabrice HAINAUT (ARAUSH), du 01/11/2016 au 31/10/2017

désigné par l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » Rhône-Alpes,

1 **M. Robert POSSE**

désigné par l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » Auvergne,

1 **M. Daniel BIDEAU**

désigné par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Rhône-Alpes,

1 **M. Armand ROSENBERG**

désigné par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Auvergne,

1 **M. Gérald COURTADON**

désigné par accord entre les délégations régionales du Secours catholique, du Secours Populaire Français, de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale et d'Aide à toute détresse Quart-Monde,

1 **M. Fernand GANNAZ**

désigné par accord entre la délégation régionale de la fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale et l'union régionale des entreprises d'insertion d'Auvergne,

1 **M. Christian CHANCEAU**

désigné par la fédération régionale des chasseurs de Rhône-Alpes,

1

M. Rémy CERNYS

désigné par accord entre le Groupe Centre France la Montagne et France 3 Auvergne,

1 **M. Michel HABOUZIT**

désignée par Auvergne Promobois,

1

Mme Anne-Marie BAREAU

Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisis en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable.

désignés par la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (F.R.A.P.N.A.),

3 **M. Georges EROME**

M. Raymond FAURE

Mme Sophie d'HERBOMEZ-PROVOST

désigné par la fédération régionale Auvergne pour la protection de la nature et de l'environnement (FRANE),

1 **M. Marc SAUMUREAU**

1 désignée par la ligue Rhône-Alpes de protection des oiseaux (L.P.O.),

Mme Elisabeth RIVIERE

1 désigné par la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne,

M. Jean-Pierre PICARD

1 désigné par la plate-forme 21 pour le développement durable,

M. Elie FAYETTE

personnalités qualifiées désignées par arrêté préfectoral,

M. René-Pierre FURMINIEUX

M. Jacques COMBY

3

Mme Eliane AUBERGER

8	<p>4^e collègue : Personnalités qualifiées – 8 sièges</p> <p>désignées par arrêté préfectoral,</p> <p>Mme Marie-Noëlle ARLAUD Mme Nadine GELAS M. Patrick PENOT Mme Celia PONCELIN M. Jean-Louis VERDIER Professeur Frédérique PENAULT-LLORCA Mme Priscillia DELHAYE Mme Valérie LASSALE</p>
---	---

Article 3 : L'arrêté préfectoral n°2016-506 en date du 24 novembre 2016 relatif à la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes est abrogé.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 5 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône,

Signé : Michel DELPUECH